

## Conseil municipal du 21 mars 2018

### Présents:

MM. et Mmes Pierre GROSJEAN, Isabelle DESIAUME, Arnaud GITTON, Céline LACROIX, Catherine de CHALENDAR, Christophe ANDRAULT, Alain BAUDON, Laurence BERNARD, Aurore Bontemps, Mathieu MORISSE, Isabelle HENRY et François HUBERT

### Absents

M. Daniel Mercier et Mme Catherine DIMIER

### Pouvoir

Mme Catherine DIMIER donne pouvoir à M.Christophe ANDRAULT

### **Compte de gestion du receveur budget annexe eau.**

M. le maire donne lecture du compte de gestion du receveur relatif au budget annexe eau.  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

### **Compte de gestion du receveur budget annexe assainissement**

M. le maire donne lecture du compte de gestion du receveur relatif au budget annexe assainissement.  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

### **Compte de gestion du receveur budget annexe local commercial**

M. le maire donne lecture du compte de gestion du receveur relatif au budget annexe local commercial.  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

### **Compte administratif 2017 budget eau**

Mme DESIAUME, 2<sup>ème</sup> adjointe donne lecture du compte administratif du budget eau qui se traduit par un excédent de fonctionnement de 76 557.23 € et un excédent d'investissement de 7 248.75 €  
Dans la section fonctionnement, le montant des dépenses est de 25 271.11 € et en recettes 101 828.34 €.

Pour la section investissement : dépenses : 36 793.25 € et recettes : 44 042.00 €.

En l'absence de M. le Maire, Mme la 2<sup>ème</sup> adjointe demande aux membres du conseil de passer au vote.

Le conseil approuve à l'unanimité.

### **Compte administratif 2017 budget assainissement**

Mme DESIAUME, 2<sup>ème</sup> adjointe donne lecture du compte administratif du budget assainissement qui se traduit par un excédent de fonctionnement de 46 709.37 € et un excédent d'investissement de 209 142.38 €

Dans la section de fonctionnement, le montant des dépenses est de 46 906.00 € et en recettes 93 615.37 €

Les résultats de la section d'investissement sont en dépenses 69 058.00 € et en recettes 278 201.06 €

En l'absence de M. le Maire, Madame la 2<sup>ème</sup> adjointe demande aux conseillers municipaux de passer au vote.

Le conseil approuve à l'unanimité.

### **Compte administratif 2017 budget local commercial**

Mme DESIAUME, 2<sup>ème</sup> adjointe donne lecture du compte administratif du budget du local commercial qui se traduit par un excédent de fonctionnement de 5 747.08 € et un excédent d'investissement de 4 000.63 €

Dans la section fonctionnement, le montant des dépenses est de 12 471.55 € et en recettes 18 218.63 €.

Pour la section investissement, les dépenses sont de 19 091.21 € et les recettes de 15 090.58 €.

En l'absence de M. le Maire, Mme la 2<sup>ème</sup> adjointe demande aux conseillers municipaux de passer au vote.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Affectation du résultat budget eau**

M. le maire propose d'affecter le résultat du budget eau, qui s'élève à 83 805.98 € comme suit :

- Recette de fonctionnement – compte 002 : 76 557.23 €
- Et le report en recettes d'investissement – compte 001 : 7 248.75 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Affectation du résultat budget assainissement**

M. le maire propose d'affecter le résultat du budget assainissement, qui s'élève à 255 851.75€ comme suit :

- Recette de fonctionnement – compte 002 : 46 709.37 €
- Et le report en recettes d'investissement - compte 001 : 209 142.38 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Affectation du résultat budget local commercial**

M. le maire propose d'affecter le résultat du budget du local commercial qui s'élève à 1 746.45 € comme suit :

- Recette de fonctionnement – compte 002 : 1 746.45 €
- Et le report en dépenses de la section d'investissement – compte 001 : 4 000.63 €
- Affectation complémentaire en réserve – compte 1068 : 4 000.63 €.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Budget primitif 2018 – budget annexe eau**

M. le Maire présente le budget primitif 2018 du budget annexe de l'eau qui s'équilibre pour la partie fonctionnement à 118 831.23 € et pour la partie d'investissement à 193 476.32 €.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Budget primitif 2018 – budget annexe assainissement**

M. le Maire présente le budget primitif 2018 du budget annexe assainissement qui s'équilibre pour la partie fonctionnement à 102 155.81 € et pour la partie investissement à 378 255.00 €.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Budget primitif 2018 – budget annexe local commercial**

M. le Maire présente le budget primitif 2018 du budget annexe du local commercial qui s'équilibre pour la partie fonctionnement à 17 346.45 € et pour la partie investissement à 24 810.59 €.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Plan de financement pour la mise en place de compteurs de sectorisation**

M. le Maire précise que la pose de compteurs de sectorisation contribuera à l'amélioration des performances du réseau d'eau potable de la commune et un outil d'aide décisionnel pour le choix des secteurs à renforcer prioritairement.

Il indique, par ailleurs, que l'Agence de l'Eau peut nous subventionner à hauteur de 80 %.

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Agence de l'eau : 80% soit 61 660.00 €
- Autofinancement : 20% soit 15 415.00 €
- Soit un total de travaux de 77 075.00 € HT

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Plan de financement local commercial**

Le contrat de territoire versant un montant forfaitaire, le plan de financement doit être modifié de la manière suivante :

- Région 30% soit 69 960.00 €
- Département : 10,39% soit 24 232.00 €
- Autofinancement : 59,61% soit 139 008.00 €
- Soit un total de travaux de 233 200.00 € HT

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Modification plan de financement Dojo**

Le contrat de territoire versant un montant forfaitaire, le plan de financement doit être modifié de la manière suivante :

- Région 20% soit 24 000.00 €
- Département : 13,98% soit 16 776.00 €
- Autofinancement : 66,02% soit 79 224.00 €
- Soit un total de travaux de 120 000.00 HT

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Plan de financement pour travaux de chloration**

Des travaux doivent être réalisés sur le réservoir du château d'eau afin d'obtenir une eau potable parfaite et la commune pouvant obtenir une aide auprès de l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 %, M. le Maire présente ce plan de financement, à savoir :

- Agence de l'eau 60% soit 10 800.00 €
- Autofinancement : 40% soit 7 200.00 €
- Soit un total de travaux de 18 000.00 € HT

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Vente du tracteur Massey**

Les services techniques s'étant dotés d'un nouveau tracteur, l'ancien matériel Massey Ferguson peut être vendu. M. GITTON, Maire Adjoint, indique qu'il connaît une personne qui serait intéressée.

M. le Maire propose de le vendre pour un montant de 1 500.00 € HT.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Remplacement d'un délégué au Pays de Bourges.**

M. le Maire informe le conseil que pour des raisons professionnelles, M. MERCIER, 1<sup>er</sup> maire adjoint, souhaite être remplacé au Pays de Bourges en tant que délégué suppléant.

Mme DESIAUME présente sa candidature.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Location maison des jeunes.**

M. le Maire informe le conseil qu'un locataire de la Maison des Jeunes a subi un préjudice suite à une panne du four. Aussi il propose de rembourser la moitié de la location au locataire soit 40.00 €.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Compétence GEMAPI**

M. le maire informe le conseil qu'il convient de prendre une délibération concernant la compétence GEMAPI qui revient à la CdC La Septaine.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Il précise que pour le moment la CdC La Septaine décide de ne pas lever de cotisation auprès des habitants.

#### **Convention ONF**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec l'ONF pour la bonne gestion de la forêt communale.

#### **Renégociation prêts Crédit Agricole**

M. le Maire informe le conseil qu'il a rencontré le CA pour renégocier les prêts en cours.

Le conseil donne l'autorisation à M. le Maire de signer les documents afférents à ces dossiers.

#### **Questions diverses**

M. le Maire informe le conseil des coûts supplémentaires engendrés par les normes NS1 pour la construction de la future gendarmerie. Il indique par ailleurs que la norme CR3 ne sera pas appliquée sur les bureaux administratifs compte tenu des exigences de la RT 2012.

M. le Maire indique qu'il a signé l'arrêté de titularisation du Garde Champêtre à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018.

M. le Maire informe le conseil qu'une compagnie de théâtre sera en résidence toute la semaine sur la CdC La Septaine avec différentes rencontres (maison de retraite de Nohant-en-Goût, Centre de Loisirs de Baugy, marché de Baugy...). Une rencontre avec la population aura lieu jeudi 29 mars à 18h.

M. le Maire donne lecture d'une demande d'installation d'un cirque sur la place du champ de Foire. Le conseil propose les 18 et 19 mai 2018 sur le champ de foire.

Baugy, le 3 avril 2018

Le Maire  
Pierre GROSJEAN